POUR UN SOURIRE D'ENFANT

Association loi 1901 – reconnue de Bienfaisance
Siège social : 49 Rue Lamartine
78000 VERSAILLES

_____

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2020

******

Michel LLORENS
25 Avenue de l'Europe
92310 SEVRES

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie régionale
des commissaires aux comptes de Versailles

POUR UN SOURIRE D'ENFANT
Association loi 1901 – reconnue de Bienfaisance
Siège social : 49 Rue Lamartine
78000 VERSAILLES

_____

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2020

******

A l'assemblée générale de l'association Pour un Sourire d'Enfant,

1. OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale le 28 mars 2015, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Pour un Sourire d'Enfant relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er septembre 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DU TRESORIER

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier relatif à la situation financière et aux comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sèvres, le 26 février 2021

Michel LLORENS
Commissaire aux Comptes

POUR UN SOURIRE D'ENFANT

ASSOCIATION 1901
49 RUE LAMARTINE

78000 VERSAILLES

Comptes annuels au 31/08/2020

Siret : 39404412700030

Code APE : 8899B

PSE - POUR UN SOURIRE D'ENFANT

BILAN ACTIF

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

note	ACTIF	Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020			01/09/2018 au 31/08/2019
		Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
	ACTIF IMMOBILISE				
	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets et droits similaires	183 837,33	139 145,27	44 692,06	176 453,34
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains				
	Constructions	419 886,96	383 781,16	36 105,80	
31	Installations techniques, matériels et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	1 638 105,61	1 345 503,46	292 602,15	435 767,32
	Immobilisations corporelles en cours	31 361,31		31 361,31	56 900,72
	Avances et acomptes	183 612,98		183 612,98	28 795,62
	Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
	Immobilisations Financières (2)				
	Participations et créances rattachées à des part.	10 864 685,92	8 691 748,73	2 172 937,19	2 015 780,00
	Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	3 142 159,32	2 491 487,30	650 672,02	650 966,92
	Autres immobilisations financières	2 537,00		2 537,00	2 537,00
	TOTAL (I)	**16 466 186,43**	**13 051 665,92**	**3 414 520,51**	**3 367 200,92**
	Comptes de liaison				
	TOTAL (II)				
	ACTIF CIRCULANT				
	Stocks et en-cours				
32	Matières premières et autres appros	17 330,37		17 330,37	40 488,20
	En-cours de production (biens et services)	96 487,60		96 487,60	100 264,01
	Avances et acomptes versés sur commandes	16 291,92		16 291,92	38 478,70
	Créances (3)				
34	Clients, usagers et comptes rattachés	48 144,46		48 144,46	3 477,19
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	394 323,45	26 240,54	368 082,91	408 008,37
	Valeurs mobilières de placement	8 550 935,15		8 550 935,15	7 552 757,04
35	**Instruments de trésorerie**				
	Disponibilités	6 684 687,83		6 684 687,83	6 612 514,11
	Charges constatées d'avance (3)	35 736,98		35 736,98	19 620,09
	TOTAL (III)	**15 843 937,76**	**26 240,54**	**15 817 697,22**	**14 775 607,71**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**32 310 124,19**	**13 077 906,46**	**19 232 217,73**	**18 142 808,63**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

PSE - POUR UN SOURIRE D'ENFANT

BILAN PASSIF

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

note	PASSIF	Du 01/09/2019 au 31/08/2020	Du 01/09/2018 au 31/08/2019
	FONDS PROPRES		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Première situation nette établie		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Autres fonds propres		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Autres fonds propres		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
40	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	9 350 500,00	9 350 500,00
	Autres réserves		
	Report à nouveau	2 030 435,68	1 182 341,52
	Excédent ou déficit de l'exercice	597 955,69	848 534,79
	Situation nette	*11 978 891,37*	*11 381 376,31*
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissements sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	**11 978 891,37**	**11 381 376,31**
	Comptes de liaison		
	TOTAL (II)		
	Fonds reportés et dédiés		
41	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	6 268 801,22	5 624 366,61
	TOTAL (III)	**6 268 801,22**	**5 624 366,61**
	Provisions pour risques et charges		
42	Provisions pour risques	207 800,26	213 275,76
	Provisions pour charge	443 644,49	480 570,31
	TOTAL (IV)	**651 444,75**	**693 846,07**
	DETTES (1)		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières diverses (3)		
43	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 185,56	108 472,19
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	109 357,55	200 263,08
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		26 877,29
	Autres dettes	77 036,87	107 607,08
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	85 500,41	
	TOTAL (V)	**333 080,39**	**443 219,64**
44	**Ecarts de conversion passif (VI)**		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**19 232 217,73**	**18 142 808,63**
	(1) Dont à plus d'un an		
	(1) Dont à moins d'un an	*333 080,39*	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) Dont emprunts participatifs		

PSE - POUR UN SOURIRE D'ENFANT

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

note		Du 01/09/19 au 31/08/20	Du 01/09/18 au 31/08/19
	PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
	Cotisations		406,00
	Ventes de biens	35 802,90	73 092,34
	Ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	164 315,07	113 565,39
	Parrainages	6 453,91	6 900,00
	Production stockée	-5 688,17	100 264,01
	Produits de tiers financeurs		
50	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	6 813 350,69	6 198 819,88
	Mécénats	1 498 704,67	1 796 951,51
	Legs, donations et assurances-vie	7 412,21	
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	118 870,37	50 000,00
	Utilisations des fonds dédiés	479 154,74	354 009,40
	Autres produits		166 620,92
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**9 118 376,39**	**8 860 629,45**
	CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
	Achats de marchandises	600,00	
	Variation de stocks de marchandises		
	Achats de matières premières et de fournitures		
	Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
	Achats d'autres approvisionnements		
	Variation de stocks d'approvisionnements	-1 031,20	
	Autres achats et charges externes *	1 750 826,32	2 209 412,78
51	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	32 259,02	5 419,02
	Salaires et traitements	3 825 760,85	3 793 572,20
	Charges sociales	184 490,24	177 916,72
	Dotations aux amortissements, dépréciations		
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	359 583,79	235 617,46
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	74 116,07	
	Dotations aux provisions		126 952,78
	Reports en fonds dédiés	1 123 589,35	738 011,29
	Autres charges	504 192,44	433 094,85
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**7 854 386,88**	**7 719 997,10**
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**1 263 989,51**	**1 140 632,35**
	PRODUITS FINANCIERS		
	De participation	1 928,55	1 937,97
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
53	Autres intérêts et produits assimilés	37 242,85	50 487,82
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	8 168,23	
	Différences positives de change		46 897,89
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	598,47	7 766,31
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**47 938,10**	**107 089,99**

PSE - POUR UN SOURIRE D'ENFANT

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

note		Du 01/09/19 au 31/08/20	Du 01/09/18 au 31/08/19
	CHARGES FINANCIÈRES		
	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	628 628,73	198 373,18
54	Intérêts et charges assimilées	23 299,88	21 732,18
	Différences négatives de change	50 143,82	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**702 072,43**	**220 105,36**
	RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**-654 134,33**	**-113 015,37**
	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
	Sur opérations de gestion	8 355,02	871,31
	Sur opérations en capital	65,28	17 507,04
	Reprises sur provisions et transferts de charges		82 771,59
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**8 420,30**	**101 149,94**
	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
	Sur opérations de gestion	12 398,79	88 236,13
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		180 000,00
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**12 398,79**	**268 236,13**
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	**-3 978,49**	**-167 086,19**
	Impôt sur les bénéfices	7 921,00	11 996,00
	SOLDE INTERMÉDIAIRE	**597 955,69**	**848 534,79**
	TOTAL DES PRODUITS	**9 174 734,79**	**9 068 869,38**
	TOTAL DES CHARGES	**8 576 779,10**	**8 220 334,59**
	EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	**597 955,69**	**848 534,79**
	** Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier*		
	Redevances de crédit-bail immobilier		
	(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	*8 355,02*	*871,31*
	(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	*12 398,79*	
	(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	*-3 978,49*	*-167 086,19*

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits	Bénévolats	288 266	327 727
	Prestations en	21 700	60 705
	natureDons en		
	nature **Total**	309 966	388 432
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel Bénévole	288 266	327 727
	Total	288 266	327 727

ANNEXES

	Pages
Annexe au bilan et au compte de résultat	11 à 23
Compte de résultat pas origine et destination	24
Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	25
Annexe au CROD et au CER	26 à 32

Note 10 - Faits caractéristiques

L'exercice comptable d'une durée de 12 mois couvre la période 1er septembre 2019 – 31 août 2020.
L'activité de PSE au Cambodge a bien sûr été très perturbée et impactée par la pandémie.

On observe une légère baisse des parrainages, une augmentation des dons affectés aux projets, tirée par le projet des nouvelles classes sur le terrain sud et une baisse des coûts significative liée à la baisse d'activité.

1. Fermeture du centre de Phnom-Penh aux enfants de mars à août en raison de la Covid 19

Au début, le personnel a été confiné, comme les enfants. Il est revenu au centre dès que cela a été possible aux adultes, alors que l'accès aux écoles demeurait interdit aux enfants. Au départ, le personnel enseignant s'est rendu utile à toute tâche. Puis, il a assuré le soutien scolaire à distance des enfants.

Les enfants sont rentrés dans leurs familles. Certains enfants ont été placés en famille d'accueil (notamment les pensionnaires). Avec le soutien actif de l'équipe sociale, PSE a fait son possible pour prodiguer une aide complémentaire aux familles (par rapport à celle habituellement dispensée).

2. Mise en place d'Odoo (ERP, système d'information intégré comprenant la comptabilité, la gestion des achats et le suivi des stocks).

La comptabilité a été transférée de Ciel sur Odoo à compter de juin 2020.

Le suivi des achats a été également mis sur Odoo (avec un dénouement des opérations dans la comptabilité).

Le fichier des immobilisations, jusque-là tenu dans la comptabilité de la France, a été repris sur Odoo après rapprochement avec l'inventaire physique des immobilisations. Les immobilisations qui figuraient dans les comptes de la France ont été à cette occasion transférées dans la comptabilité tenue au Cambodge.

Avec l'adoption d'Odoo et la révision du plan comptable applicable aux associations (règlement 2018-06 du 5 décembre 2018), le plan de comptes et le plan des sections analytiques (Budget codes) ont été actualisés.

La mise en place du nouveau système d'information et du nouveau plan comptable a été l'occasion de modifier la durée des amortissements des immobilisations, de réviser l'approche analytique du « coût par enfant » et de faire évoluer le calcul de la provision fonds de parrainage.

3. Poursuite des investissements immobiliers décidés l'exercice précédent

Grâce aux dons reçus au cours de l'exercice, les projets suivants ont été bien avancés :

- Construction d'un ensemble de salles de classe sur le terrain sud à la place des bâtiments existants,
- Réaménagement du Lotus Blanc (notamment de sa cuisine).

4. Souci de PSE d'appliquer au mieux la fiscalité Cambodgienne

PSE s'est conformée aux dispositions fiscales Cambodgiennes (retenue à la source sur les prestations de service et TVA sur les activités à caractère lucratif) et a revu le montant du loyer payé à PSEC pour le porter au niveau du marché.

5. Montée en puissance de la protection sociale au Cambodge

Depuis, le 1er janvier 2019 les salariés cambodgiens disposent d'une protection santé à laquelle cotisent les entreprises. La prochaine étape sera la mise en place d'un système de retraite. Elle devait intervenir en 2020. Son application a été retardée en raison de la crise sanitaire actuelle.

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

POUR UN SOURIRE D'ENFANT (PSE) est une association loi de 1901, reconnue de bienfaisance.
Ses « fondateurs » sont Christian et Marie-France des Pallières.

PSE s'est fixée pour objectif de défendre les droits élémentaires des enfants dans le monde.
Depuis bientôt 25 ans, elle vient en aide aux enfants les plus pauvres du Cambodge où M et Mme des Pallières se sont installés pour vivre au milieu des enfants secourus. Ils ont obtenu la nationalité cambodgienne.

Depuis le décès de Christian des Pallières intervenu en septembre 2016, avec l'aide de tout le personnel sur place au Cambodge, Marie-France, son épouse, poursuit l'œuvre initiée ensemble.

Historiquement, PSE a démarré au Liban et une activité résiduelle y a été maintenue, Aucune action n'a été menée cette année dans ce pays.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

L'association n'emploie en France que cinq personnes chargées notamment de suivre la collecte des fonds et d'animer le réseau des antennes. Elle emploie par contre plus de 600 personnes au Cambodge (enseignants, assistants sociaux, employés administratifs, personnel médical, ...).

La direction de l'association et la collecte des fonds réalisée en France et dans les antennes situées à l'étranger sont assumés par des bénévoles.

Un point est fait tous les mois au Cambodge sur les besoins en trésorerie du mois suivant. Après contrôle du montant appelé, l'association transfère à Phnom-Penh la somme nécessaire au fonctionnement du mois suivant.

Les dépenses réalisées au Cambodge sont exprimées en US dollars et comptabilisées sur place. L'essentiel des dons est reçu et consigné dans une comptabilité tenue en France en euros. Une fois ces deux comptabilités arrêtées, la comptabilité de l'établissement cambodgien (après conversion en euros) et la comptabilité tenue en France sont intégrées dans un troisième dossier dit de « consolidation » où sont passées les écritures propres à l'association. Le bilan et le compte de résultat de PSE sont issus de cette « consolidation ».

INSTALLATIONS OCCUPEES PAR L'ASSOCIATION AU CAMBODGE

Afin de sécuriser les conditions de son activité et donc la scolarité et la formation des enfants jusqu'à leur terme, l'association a très tôt cherché à pérenniser la propriété des terrains et bâtiments sur lesquels elle accueille les enfants. Il était en effet important que celle-ci ne puisse pas être menacée.

Le droit cambodgien disposant que seuls des ressortissants cambodgiens (personnes physiques ou morales) peuvent être propriétaires de biens immobiliers situés sur son territoire, PSE a créé en 2008 une société de droit cambodgien avec des actionnaires cambodgiens, essentiellement les fondateurs.

Cette société a pour nom Protection et Service des Enfants Co (PSEC). Elle est détenue à 49 % par PSE et à 51 % par les actionnaires cambodgiens. La propriété de tous les actifs immobiliers utilisés par l'association a été transférée en 2009 à PSEC, à qui l'association paye un loyer pour y exercer son activité.

Les prêts consentis aux actionnaires cambodgiens pour l'acquisition initiale des terrains sont garantis par des nantissements, assurant ainsi à l'association la maitrise des mutations futures sur les parts desdits actionnaires.

Compte tenu du caractère spécifique des immeubles qu'elle a édifiés (écoles, pensionnat, paillotes, cantines, installations d'hygiène) et du contexte général particulier au Cambodge, et à la région dans laquelle se situe le Cambodge l'association avait décidé dès le début d'adopter une politique prudente de dépréciation – à 100 % – des biens immobiliers.
Ce niveau de dépréciation a été ramené en 2011 à 80 %. Ce taux a été maintenu par le conseil d'administration pour l'exercice clos le 31/08/2020 (cf. note 31).

PRECISIONS CONCERNANT L'APPLICATION DE CERTAINES PRESCRIPTIONS COMPTABLES

1. Conversion des comptes tenus au Cambodge en US dollars

L'intégralité des comptes tenus au Cambodge a été convertie au taux moyen auquel les dollars envoyés depuis la France ont été acquis par PSE.

Au titre des exercices précédents, Paris n'envoyait à Phnom-Penh que des dollars acquis au cours de l'exercice. Le taux moyen était calculé à partir du coût en euros (hors frais bancaire) des dollars achetés.

PSE disposant au 31/08/2019 en France d'une réserve de liquidité libellée en dollars, elle a décidé de l'utiliser et a envoyé prioritairement ces dollars à Phnom-Penh en début d'exercice. Le taux moyen de l'exercice a été calculé à partir de la valeur en euros pour laquelle figuraient ces dollars au bilan de PSE au 31/08/2019 (cours euro dollar à cette date) et de la valeur des dollars acquis (ou reçus de donateurs) au cours de l'exercice pour leur envoi au Cambodge. Le taux moyen de conversion du présent exercice est de 1 € = 1,120924 USD (contre 1 € = 1,142297 USD au titre du précédent exercice). Il a été ainsi appliqué la méthode du « premier entré / premier sorti » (FIFO), laquelle continuera d'être appliquée sur les exercices à venir.

Lors de la consolidation des comptabilités France et Cambodge, les comptes de liquidités exprimés en dollars ont été convertis au taux de conversion du dollar en euro au 31 août 2020 (l'écart ainsi généré a été constaté au niveau du résultat financier).

2. Durées d'amortissement

Tous les biens immobilisés depuis 2010 étaient amortis en linéaire sur 3 ans pour tenir compte du climat et de l'intensité de leur utilisation.

Avec la mise en place d'un ERP, il a été décidé que le fichier comptable des immobilisations, jusque-là tenu en France, serait désormais tenu au Cambodge.

A l'occasion du rapprochement de l'inventaire physique et du fichier comptable, il a été constaté le relatif bon état général de conservation de biens jusque-là amortis sur 3 ans et il a été décidé en conséquence d'adopter pour les biens immobilisés à compter du 1er septembre 2019 des durées d'amortissement plus proches de celles utilisées communément en France.

Logiciels, études, matériel IT	3 ans
Véhicules	4 ans
Autres (y compris le mobilier)	5 ans

Par mesure de commodité, l'ensemble des immobilisations reprises dans le nouveau fichier comptable des immobilisations est amorti selon ces nouvelles durées d'amortissement (biens acquis avant et après le 1er septembre 2019). La différence entre cet amortissement et l'amortissement sur 3 ans (pratiqué jusque-là) pour les biens acquis avant le 1er septembre 2019 (et non sortis du fichier comptable) est suivie dans des comptes de provision pour dépréciation.

Note 31 - Immobilisations

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations utilisées au Cambodge font l'objet d'un inventaire physique annuel. Le résultat de cet inventaire a servi au titre de l'exercice à la constitution du fichier comptable des immobilisations intégré dans le nouvel ERP.

Sur le tableau retraçant les mouvements des immobilisations brutes et des amortissements, la colonne « cessions / virements » comprend les sorties d'immobilisations réalisées suite à cette opération d'alignement du fichier comptable sur l'inventaire Physique.

Les virements de compte à compte positifs ont été portés en « réévaluation » (colonne « acquisitions / réévaluations » et les virements de compte à compte négatifs ont été portés en « virements » (colonne « cessions / virements »).

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les 5 126 341 € portés au poste « titres de participation » sont représentatifs des apports faits par PSE à sa filiale à 49 % PSEC.

Des prêts d'un montant total de 3 114 359 € ont été, comme explicité ci-dessus, accordés par PSE aux actionnaires cambodgiens pour maintenir leur participation dans PSEC à hauteur de 51 %. Le caractère recouvrable de ces prêts est assuré par des nantissements pris sur les parts composants le capital de PSEC.

Titres et prêts sont dépréciés à hauteur de 80 % depuis 2011, comme indiqué précédemment.

Les créances rattachées à des participations correspondent aux investissements réalisés par PSEC et financés par PSE.

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	405 488	589	222 240	183 837
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	**405 488**	**589**	**222 240**	**183 837**
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions	13 607	41 525	666 262	419 887
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	3 542 991	195 293	1 069 161	1 638 106
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours	56 901	3 050	28 590	31 361
- Avances et acomptes	28 796	154 817		183 613
Total	**3 642 295**	**394 685**	**1 764 013**	**2 272 967**
Immobilisations financières				
- Participations	5 126 341			5 126 341
- Créances rattachées à des participations	4 952 559	785 786		5 738 345
- T.I.A.P				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts	3 142 454		295	3 142 159
- Autres immobilisations financières	2 537			2 537
Total	**13 223 891**	**785 786**	**295**	**14 009 382**
Total général	**17 271 674**	**1 181 060**	**1 986 548**	**16 466 186**

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	229 035	15 706	105 596	139 145
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	**229 035**	**15 706**	**105 596**	**139 145**
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions	13 607	101 286	666 262	318 291
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	3 107 224	242 591	1 143 278	1 336 877
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	**3 120 831**	**343 877**	**1 809 540**	**1 655 168**
Total général	**3 349 866**	**359 583**	**1 915 136**	**1 794 313**

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes		Amortissements		Immobilisations nettes	
Au début de l'exercice	+	405 488	+	229 035	+	176 453
Réévaluation de l'exercice	+				+	
Investissements de l'exercice	+	589			+	589
Dotation de l'exercice			+	15 706	-	15 706
Cessions ou mises hors service	-	222 240	-	105 596	-	116 644
Valeur en fin d'exercice	=	**183 837**	=	**139 145**	=	**44 692**

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes		Amortissements		Immobilisations nettes	
Au début de l'exercice	+	3 642 294	+	3 120 830	+	521 464
Réévaluation de l'exercice	+	145 232			+	145 232
Investissements de l'exercice	+	249 453			+	249 453
Dotation de l'exercice			+	343 877	-	343 877
Cessions ou mises hors service	-	1 764 013	-	1 809 540	-	-45 527
Valeur en fin d'exercice	=	**2 272 966**	=	**1 655 167**	=	**617 799**

Mouvements des immobilisations financières

Désignation		Montant
Valeur au début de l'exercice	+	13 223 891
Acquisitions	+	785 786
Cessions, mises hors service, ou diminutions	-	295
Valeur en fin d'exercice	=	**14 009 382**

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	14 009 382
. à moins d'un an	
. à plus d'un an	14 009 382

Note 32 – Stocks

Les stocks de fournitures scolaires, riz et produits d'hygiène font l'objet d'un inventaire permanent, rapproché des existants.

Comme au 31/08/2019, l'en-cours de production correspond aux uniformes confectionnés par l'atelier de couture en vue de la rentrée scolaire suivante.

Note 34 – Créances

Les « autres créances » comprennent 361 083 € de produits à recevoir sur parrainages (les prélèvements appelés fin août ne sont encaissés que début septembre).

Note 35 – Divers

Une partie des disponibilités a été placée au cours de l'exercice 2018-2019 en fonds euro assurant la garantie du capital tout en produisant un revenu. Un placement de 1 000 000 € a été réalisé sur l'exercice 2019-2020 : 400 000 € ont été mis en fond euro et 600 000€ en unités de compte, sans garantie de capital mais à catégorie de risque inférieur à 4/7, en vue de bénéficier d'une meilleure rémunération que les placements garantis en capital.

Le reste des valeurs mobilières de placement est constitué par des obligations, à capital garanti. La proportion des placements à « risque en capital » a été fixé à un maximum de 10 % de la totalité des placements, dans le cadre du maintien d'une politique de placement en « bon père de famille ».

Note 40 - Fonds associatifs et réserves

Fonds propres

Les fonds associatifs n'ont connu sur l'exercice pour seules variations que l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/08/2019 décidée par l'assemblée et le résultat de l'exercice clos le 31/08/2020.

	Au 31/08/19	D +	R -	Au 31/08/20
Réserves Baisses ress. Fonct. :	5 925 500 €			5 925 500 €
Réserves Pour Investissements :	1 400 000 €			1 400 000 €
Réserves Fluctuation Cours :	1 025 000 €			1 025 000 €
Report à nouveau :	1 181 901 €	848 535 €		2 030 436 €
RAN Liban	441 €		-441 €	0 €
Résultat de l 'exercice :	848 535 €	597 956 €	-848 535 €	597 956 €
Fonds de Solidarité Maladie :	200 000 €			200 000 €
Réserve Prévoyance Handicap :	800 000 €			800 000 €
Total	**11 381 377 €**	**1 446 491 €**	**-848 976 €**	**11 978 892 €**

Le Compte de RAN Liban, a été réaffecté à un versement pour ce Pays, l'Association n'ayant plus d'activité dans celui-ci

Note 41 - Fonds dédiés

Les Fonds Dédiés comprennent :

- Le Fonds Dédié Parrainage, destiné à sécuriser le financement des programmes dans la durée,

- Le Fonds Dédié projets. La distinction était faite les exercices précédents entre investissements, destinés au financement des projets immobiliers, d'infrastructures ou d'acquisition de matériels décidés par le Conseil d'Administration et projets pilotes, destinés au financement de projets précis et limités dans le temps pour l'amélioration des programmes existants ou le développement de projets futurs. Il a été décidé à compter de cet exercice de ne plus faire cette distinction dans les comptes, le principe persistant toutefois de mettre en projet et pas en programme les actions n'ayant pas vocation à durer dans le temps.

Au 31 août 2020, la répartition des Fonds Dédiés se présente comme suit :

	31/08/2019	*D+*	*D-*	*31/08/2020*
Fond dédié parrainage	5 145 212 €	362 113 €		5 507 325 €
Fonds dédiés Investissements	407 046 €		-407 046 €	0 €
Fonds dédiés projets Pilotes	72 109 €		-72 109 €	0 €
Fonds dédiés projets	0	761 477 €		761 477 €
Total	**5 624 367 €**	**1 123 590 €**	**-479 155 €**	**6 268 802 €**

Utilisation des fonds dédiés projets collectés :

Libellé projets	Solde reporté fin 2018-2019	Financements reçus en 2019-2020	Dépenses réalisées en 2019-2020	Solde fin 08-2020	Réaffectations fin 08-2020	Solde après réaffectations	Solde reporté en fonds dédiés fin 08-2020
Aide d'urgence aux communautés	47 779 €	0 €	0 €	47 779 €	0 €	47 779 €	47 779 €
Projet Scout phase 2	0 €	10 000 €	-13 544 €	-3 544 €	3 544 €	0 €	0 €
Logement des volontaires phase 3	20 568 €	0 €	-7 784 €	12 784 €	-12 784 €	0 €	0 €
Manuels de Rattrapage scolaire 4e année	11 498 €	0 €	-2 272 €	9 227 €	0 €	9 227 €	9 227 €
Rénovation Lotus Blanc-Etudes	42 555 €	0 €	-26 355 €	16 199 €	-15 984 €	215 €	215 €
Rénovation Lotus Blanc-Travaux	0 €	130 569 €	-124 506 €	6 063 €	0 €	6 063 €	6 063 €
Rénovation du Lotus Blanc - Equipements	0 €	33 467 €	0 €	33 467 €	27 886 €	61 353 €	61 353 €
Fauteuils roulants et équipements pour enfants handicapés	12 580 €	500 €	-13 188 €	-108 €	0 €	-108 €	0 €
Amélioration des bibliothèques	12 730 €	0 €	-10 068 €	2 662 €	-2 662 €	0 €	0 €
Nouveau système d'information achat stocks finance	0 €	0 €	-151 727 €	-151 727 €	0 €	-151 727 €	0 €
Terrain Sud- Nouvelles classes - Etudes	0 €	0 €	-28 780 €	-28 780 €	0 €	-28 780 €	0 €
Terrain Sud- Nouvelles classes - Travaux exterieurs	0 €	111 205 €	-99 016 €	12 189 €	0 €	12 189 €	12 189 €
Terrain Sud- Nouvelles classes - Construction	331 165 €	869 322 €	-640 759 €	559 728 €	0 €	559 728 €	559 728 €
Terrain Sud- Nouvelles classes - Equipements	0 €	20 000 €	0 €	20 000 €	0 €	20 000 €	20 000 €
Construction et développement de l'atelier couture	0 €	31 536 €	-68 526 €	-36 990 €	0 €	-36 990 €	0 €
Alimentation electrique	0 €	0 €	-67 201 €	-67 201 €	0 €	-67 201 €	0 €
Développement et mise en place logiciel	0 €	38 884 €	-46 799 €	-7 915 €	0 €	-7 915 €	0 €
Missions formation et equipement école de mécanique	0 €	20 000 €	-12 409 €	7 591 €	0 €	7 591 €	7 591 €
Retour à l'école - Covid 19	0 €	37 331 €	0 €	37 331 €	0 €	37 331 €	37 331 €
Projets clos fin 08-2019	279 €						
TOTAL	**479 155 €**	**1 302 814 €**	**-1 312 933 €**	**468 757 €**	**0 €**	**468 757 €**	**761 477 €**

Fonds dédiés projets (Principes appliqués)

Pour le financement de ces projets, l'association fait appel au mécénat et est soutenue par des entreprises, des fondations et des particuliers. Les fonds sont affectés sur demande des mécènes et / ou en concertation avec eux, à un projet donné, qui leur est présenté dans un « dossier projet », puis, à réception, comptabilisés et suivis dans les sections analytiques consacrées aux projets.

Les fonds non utilisés dans l'exercice sont versés en fin d'exercice aux fonds dédiés correspondants. Si les charges sur un projet donné sont supérieures aux fonds collectés sur l'exercice, le déficit est prélevé soit sur le solde du fonds dédié figurant au bilan précédent au titre du même projet (s'il existe) soit sur des « fonds non affectés » (affectation faite à l'initiative de PSE).

Les mécènes reçoivent un ou des rapports intermédiaires, suivant la durée du projet, et / ou un rapport de fin de projet. Les rapports rendent compte de l'exécution du projet et, entre autres, des coûts réels par rapport au budget initial ou révisé.

A la clôture du projet, si des fonds excédentaires sont constatés, les sommes restantes sont réaffectées à un autre projet :

- par l'association elle-même, de son propre chef, pour les « fonds [initialement] non affectés » ;
- après accord des mécènes concernés. En cas de refus de leur part, les sommes excédentaires leur sont restituées.

Fonds dédié parrainage (Fonds de parrainage)

Les missions sociales de l'association (ses programmes) sont financées, pour l'essentiel par les parrainages. Pour compléter, l'association fait appel au mécénat et collecte des fonds qu'elle appelle « financement de programmes », affectés au financement d'un programme donné. Les mécènes reçoivent une description du programme et sont informés de l'évolution du programme et de ses coûts.

Le suivi de l'affectation est réalisé en analytique dans le système de gestion. L'affectation des fonds se fait en totalité sur l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

L'association a créé un « fonds de parrainage », fonds dédié, destiné à assurer la pérennité du financement des missions sociales dans le temps.

- Si, sur un exercice, la somme des fonds collectés au titre du parrainage et du « financement de programmes » excède les charges des missions sociales, l'excédent est reversé au « fonds de parrainage ».
- Si le financement des missions sociales est insuffisant, il est, à l'inverse, fait appel, sur l'exercice correspondant, au fonds de parrainage pour couvrir les charges.

Le fonds de parrainage peut aussi, être alimenté par des dons affectés, à la demande des donateurs, à ce fonds (financement des missions sociales dans le temps).

Le fonds de parrainage est suivi comme les autres fonds dédiés.

Au titre de l'exercice, le coût des missions sociales retenu pour le calcul du fonds dédié parrainage ne comprend plus la dotation aux amortissements (les investissements étant financés principalement par les projets) mais comprend les frais généraux (hors les coûts de suivi des projets).

Fonds « non affectés »

L'association reçoit aussi des fonds pour lesquels le donateur ne demande pas une affectation particulière et fait confiance à l'association pour les affecter en fonction des priorités. Ces « fonds non affectés » font l'objet soit d'une affectation en cours d'exercice à un projet d'investissement ou un projet pilote donnés, en fonction des besoins (comme évoqué ci-dessus) soit en fin d'exercice par affectation du résultat proposée à l'Assemblée Générale.

Note 42 - Provisions pour risques et charges

Les variations de provisions pour Risques et Charges au cours de l'exercice sont les suivantes :

	31/08/2019	D+	R-	31/08/2020
Provision pour risques	180 000 €			180 000 €
Prov pour risque de non recouvrabilité	33 276 €		- 5 476 €	27 800 €
Prov pour charge de personnel	480 570 €		- 36 926 €	443 644 €
Total	**693 846 €**		**- 42 402 €**	**651 444 €**

Une provision a été dotée pour faire face à divers risques identifiés au Cambodge au cours de l'exercice clos le 31/08/2019.

La provision pour risque de non recouvrablité concerne les prêts accordés par PSE à des familles.

La provision pour charge de personnel est destinée à faire face au paiement des primes d'ancienneté acquises par le personnel en fonction au 1er janvier 2020 n'ayant pas quitté PSE depuis, ainsi qu'aux primes de précarité des CDD en place également à cette date. Son augmentation provient d'une meilleure appréhension du montant de ces primes suite aux précisions apportées à ce sujet par les autorités cambodgiennes au cours de l'exercice.

Note 43 - Dettes

L'ERP mis en service sur l'exercice comprend un module achat permettant de suivre les achats depuis leur engagement jusqu'à leur comptabilisation. Leur paiement intervient rapidement

Note 44 - Comptes de régularisation passif

Les 85 500 € de produits constatés d'avance sont pour l'essentiel des dons reçus sur l'exercice destinés à l'activité des programmes (notamment de nutrition) sur les mois postérieurs à août 2020.

Note 50 - Produits d'exploitation

La mise en place du nouveau plan comptable pour les associations conduit à ce que les postes des produits d'exploitation ne sont pas comparables entre les deux exercices. C'est en particulier le cas pour les postes chiffre d'affaires et dons pour lesquels 134 371 € affectés en dons en 18-19 (participation des familles, participation d'autres ONG et vente de riz aux familles) sont affectés en chiffre d'affaires en 19-20 pour un montant de 84 313 €.

De manière comparable nous constatons les évolutions suivantes :

- Baisse du chiffre d'affaires du fait de la fermeture du centre pendant les travaux du Lotus Blanc et de l'activité du centre à partir de mars 2020.
- Légère baisse du parrainage.
- Baisse des dons affectés aux programmes (de 205 K€) largement compensée par une hausse importante des dons affectés aux projets (1 303 K€ en 19-20 / 709 K€ en 18-19 soit + 594 K€) tirés par l'importance des dons sur le projet des nouvelles classes du terrain sud.

Conformément aux précisions données par le règlement ANC 2018-06, ont été distingués des dons manuels, ceux provenant du mécénat (dons d'organismes et de particuliers ayant répondu à une demande formulée par PSE pour le financement d'un projet ou d'un programme) :

	2019-2020	**2018-2019**
Dons manuels	6 813 350	7 055 912
Mécénat	1 498 705	1 095 540
S/Total Dons	**8 312 055**	**8 151 452**
Legs, Donations et assurances vies	7 412	0

Concernant la production stockée, voir note 32. L'exercice précédent correspondait à l'année où l'encours d'uniformes était activé pour la première fois.

Un transfert entre les postes dons et chiffre d'affaires est intervenu entre les deux exercices dans le cadre de la mise en place du nouveau plan comptable.

Le principal poste des 206 572 € de chiffre d'affaires est constitué :

- Des recettes de l'activité hôtellerie restauration du Lotus Blanc pour 75 539 € (113 565 € l'exercice précédent).
- Des recettes de participation des familles ou des ONG à l'éducation des enfants qu'ils confient à PSE pour
- 64 771 €,
- De la contribution des familles à la protection de santé que leur assure PSE pour 11 677 € et de la participation des familles à l'attribution de riz pour 19 265 € qui étaient sur l'exercice 18-19 en dons.

L'ensemble de ces postes conduit à un transfert de 95 714 € (144 978 € en 18-19) des dons au chiffre d'affaires.

A noter enfin la baisse des ventes de l'atelier de couture à destination de l'extérieur (12 052 € sur l'exercice contre 40 649 € l'exercice précédent). Le chiffre d'affaires aurait été en baisse significative entre les deux exercices de manière comparable en partie du fait de la fermeture du Lotus Blanc pour les travaux de rénovation et surtout du fait de l'arrêt de l'activité à partir de mars 2020.

Les reprises sur amortissements et provisions concernent (1) pour 44 754 € l'ajustement de la provision destinée à faire face au versement des primes d'ancienneté et de précarité (suite au départ de salariés) et (2) pour 74 116 € les amortissements (excédent d'amortissement constaté après rapprochement entre l'inventaire physique des immobilisations et le fichier comptable des immobilisations et nouveau calcul des amortissements sur Odoo ; cet excédent a été neutralisé par la dotation pour un montant équivalent d'une dépréciation des immobilisations qui sera reprise en résultat sur les 2 exercices à venir).

Note 51 - Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont en baisse de 251 K€ du fait de l'arrêt de l'activité du centre à partir du 16 mars 2020.

Les salaires et charges sont en légère augmentation (+39 K€ / +1%), sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs. (1) le Conseil d'Administration de PSE a décidé de maintenir les salaires mensuels fixes de ses salariés, malgré la fermeture des écoles et de l'institut. (2) L'arrêt d'activité a provoqué le non-remplacement de certains postes, la réduction du paiement d'heures supplémentaires, et de primes pour surcroit d'activité et la forte diminution du poste sous-traitants. Mais (3) l'augmentation des salaires de 5% par rapport à l'année précédente consentie en début d'exercice dans un contexte de turnover propre à la situation du marché du travail local et l'application de la prime d'ancienneté sur tout l'exercice 19-20 (effective sur 18-19 seulement à partir du 01/01/2019) ont inversement neutralisé l'effet de l'arrêt d'activité sur le niveau de la masse salariale et contribué à sa légère augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Les autres achats et charges externes diminuent de manière importante conséquence de l'arrêt du centre (estimé à 551 K€ sur les postes électricité-eau-gaz, nourriture, prestations et fournitures et carburant). Certains postes augmentent néanmoins :

- Les honoraires du fait de frais d'architecte (Lotus Blanc et nouvelles classes) pris en charge sur l'exercice. Cette charge ne sera pas récurrente.
- Le loyer payé à PSE-C est réévalué suite à la demande des autorités cambodgiennes de pratiquer loyer en ligne avec les prix du marché. Il est passé de 50 000$ à 476 500$. L'incidence est limitée en 2019-2020 car cette hausse n'est effective que depuis le 01/04/2020 ; elle aura une incidence importante sur le prochain exercice.

Les amortissements sont en très forte croissance car un ajustement intervenu en 18-19 avait ponctuellement diminué la dotation aux amortissements de l'exercice. Les chiffres comparables sont de 386 K€ en 18-19 et 360 K€ en 19-20.

Les autres charges comprennent les aides consenties par PSE aux familles. Elles sont passées de 325 K€ en 18-19 à 476 K€ en 19-20 (+ 151 K€) dont 226 K€ d'aides directes supplémentaires du fait des baisses substantielles de revenus des familles liées à la pandémie.

Note 53 - Produits financiers

L'augmentation des dotations financières est la conséquence de celle des avances faites au cours de l'exercice par PSE à PSEC pour le financement des investissements immobiliers cf. notes 20 et 31.

Si des gains de change (46 898 €) ont été constatés sur l'exercice 2018-2019 (taux de change en baisse par rapport à l'exercice précédent), ce sont des pertes de change (50 144 €) qui sont intervenues en 2019-2020 en particulier du fait que le taux de change moyen de l'année (extrait Banque de France) s'est situé à 1,114 mais qu'il a augmenté à partir de la fin du mois de juin pour terminer fin 08/2020 à 1,194. La conversion à ce taux des dollars présents sur le compte en France, comme ceux sur les comptes au Cambodge sont la raison principale de cette perte de change.

Note 54 - Charges financières

La principale charge financière est constituée par la dépréciation des immobilisations financières (cf. note 20) Installations occupées par l'association au Cambodge.

Note 60 - Autres informations

1°) Affectation des fonds versés par les antennes hors France :

ANTENNE ETRANGERE	€
PSE ALLEMAGNE	**63 257**
AIDE FAMILLES	4 810
INTERNAT	33 660
PARRAINAGES	24 787
PSE Belgique	**56 195**
Terrain Sud- Nouvelles classes - Construction	25 515
PARRAINAGES	30 680
PSE ESPAGNE	**99 832**
Terrain Sud- Nouvelles classes - Construction	14 726
PARRAINAGES	85 106
PSE HONG KONG	**192 877**
AIDE FAMILLES	1 695
Construction et développement de l'atelier couture	31 536
Développement et mise en place logiciel	39 699
Terrain Sud- Nouvelles classes - Construction	91 398
PARRAINAGES	28 548
PSE LUXEMBOURG	**192 698**
AIDE FAMILLES	2 723
Développement et mise en place logiciel	5 655
Rénovation du Lotus Blanc - Equipements	17 804
Rénovation du Lotus Blanc - travaux	72 262
Terrain Sud- Nouvelles classes - Construction	5 236
PARRAINAGES	89 018
PSE SUISSE	**236 480**
AIDE FAMILLES	10 020
Développement et mise en place logiciel	19 329
ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE	19 434
Terrain Sud- Nouvelles classes - Construction	19 434
PARRAINAGES	168 263
PSE UK	**103 301**
Rénovation du Lotus Blanc - travaux	11 550
Terrain Sud- Nouvelles classes - Construction	66 217
PARRAINAGES	25 533
PSE USA	**45 498**
AIDE FAMILLES	1 071
INTERNAT	8 921
ECOLE DES METIERS AUDIOVISUELS	4 461
Terrain Sud- Nouvelles classes - Construction	22 125
PARRAINAGES	8 921
Total général	**990 137**

2°) Effectifs

Les effectifs en France ont été en 2019 -2020 de 5 ETP (Rappel : 5 ETP sur l'exercice précédent).

Les effectifs au Cambodge ont été de 619 salariés dont 575 locaux, 17 expatriés (11 en contrat VSI et 6 en contrat local) et 27 volontaires (18 locaux et 9 expatriés).

3°) Engagements hors bilan

Les salariés de PSE sont assurés auprès d'une compagnie pour les dommages qu'ils subiraient du fait d'accidents survenus à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.

PSE s'est engagée envers les salariés qu'elle emploie sur place, à leur rembourser, à hauteur de 80 %, leurs frais médicaux (consultation, médicaments, hospitalisation) sous réserve d'un accord préalable de son service médical. Avec la mise en place d'un système de protection santé au Cambodge, l'étendue de cet engagement de protection santé est appelée à être reconsidérée.

En l'absence de données statistiques permettant une extrapolation de cette charge, en fonction notamment de l'âge et du nombre prévisible de salariés, il est rappelé qu'une réserve de 200 000 € a été inscrite dans les comptes en 2017/2018, correspondant à la partie de cet engagement relative aux gros risques.

L'association, dans le cadre d'une politique de couverture de dollars, afin d'assurer un taux de change en ligne avec ses prévisions budgétaires (fixé à 1,10 pour l'exercice 2019-2020) a réalisé des achats à terme (livrables après et constatés le 31/08/2020) pour un montant total de 3,2 M$ à un taux moyen de 1,1296.

4°) Contributions en nature

Cette information est donnée au niveau du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public. L'ensemble des postes dons en nature et bénévolat (portés en compte de classe 8) est passé d'un montant total de 433 432 € en 18-19 à 309 966 € au titre de l'exercice 19-20, baisse due aux différentes mesures de confinement et restriction d'organisation d'évènements.

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations	5 126 341		5 126 341
Créances rattachées à des participations	5 738 345		5 738 345
T.I.A.P			
Autres titres immobilisés			
Prêts	3 142 159		3 142 159
Autres immobilisations financières	2 537		2 537
Usagers et comptes rattachés	48 144	48 144	
Comptes affiliés			
Autres créances	398 173	398 173	
Totaux	**14 455 699**	**446 317**	**14 009 382**

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 186	61 186		
Dettes fiscales et sociales	113 207	113 207		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	77 037	77 037		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	85 500	85 500		
Total	**336 930**	**336 930**		

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie			406	406
Dons, Legs et Mécénat				
Dons manuels	6 813 350	6 813 350	7 055 912	7 055 912
Legs, Donations et assurances vies	7 412	7 412		
Mécénat	1 498 705	1 498 705	1 095 540	1 095 540
Autres produits liés à la générosité du public	34 081	34 081	222 313	222 313
2. Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage d'entreprise	6 454		6 900	
Contributions financières sans contre partie				
Autres produits non liés à la générosité du public	208 538		201 018	
3. Subventions et autres concours publics				
4. Reprises sur provisions et dépréciations	127 038	127 038	132 772	132 772
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	479 155	479 155	354 009	354 009
TOTAL	9 174 735	8 959 742	9 068 870	8 860 952
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme	6 068 373	5 868 255	6 336 190	6 149 532 (*)
Versement à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	409 841	409 841	384 095	384 095
Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de Fonctionnement	264 310	264 310	244 716	244 716
4. Dotation aux provisions et dépréciations	702 745	702 745	505 326	505 326
5. Impôts sur les bénéfices	7 921		11 996	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	1 123 589	1 123 589	738 011	738 011
TOTAL	8 576 779	8 368 740	8 220 334	8 021 680
EXCEDENT OU DEFICIT	**597 956**	**591 002**	**848 536**	**839 272**

(*) le chiffre d'affaires réalisé (sans marge) dans le cadre d'activités de formation des enfants et de leurs parents est imputé sur les dépenses sociales

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	288 266	288 266	372 727	372 727
Prestations en nature	21 700	21 700	60 705	60 705
Dons en nature				
2. Contributions volontaitres non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	309 966	309 966	433 432	433 432
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	107 446	107 446	149 282	149 282
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	165 600	165 600	208 929	208 929
3. Contributions volontaires au Fonctionnement	36 920	36 920	75 221	75 221
TOTAL	309 966	309 966	433 432	433 432
EXCEDENT OU DEFICIT	**0**	**0**	**0**	**0**

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

1/2

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales			1. Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		406
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme cental ou d'autres			- Dons manuels	6 813 350	7 055 912
1.2 Réalisées à l'étranger	5 868 255	6 149 532	- Legs, donations et assurance-vie	7 412	0
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	1 498 705	1 095 540
- Versements à un organisme cental ou d'autres			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	34 081	222 313
2. Frais de recherche de fonds					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	409 841	384 095			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. Frais de fonctionnement	264 310	244 716			
TOTAL DES EMPLOIS	**6 542 406**	**6 778 343**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**8 353 549**	**8 374 171**
4. Dotations aux provisions et dépréciations	702 745	505 326	2. Reprises sur provisions et dépréciations	127 038	132 772
5. Report en fonds dédiés de l'exercice	1 123 589	738 011	3. Utilsations de fonds dédiés antérieurs	479 155	354 009
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	591 002	839 272	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	**8 959 742**	**8 860 952**	**TOTAL**	**8 959 742**	**8 860 952**
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	**7 726 357**	**7 189 751**
			+ Excédent ou insuffisance de la générosité du public	591 002	839 272
			- Investissements ou désinvestissement nets liées à la générosité du public	-47 320	-302 666
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	**8 270 039**	**7 726 357**

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

2/2

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Contriutions volontaires aux missions sociales			1. Contributions vonlontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France					
Réalisées à l'étranger	107 446	149 282	Bénévolat	288 266	372 727
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	165 600	208 929	Prestations en nature	21 700	60 705
3. Contributions volontaires au fonctionnement	36 920	75 221	Dons en nature		
TOTAL	**309 966**	**433 432**	**TOTAL**	**309 966**	**433 432**

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	5 624 367	5 240 365
Utilisation	479 155	354 009
Report	1 123 589	738 011
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	6 268 801	5 624 367

ANNEXE
AU **COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**
ET
AU **COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**

Le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 (mise à jour du plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif) est appliqué par PSE pour la première fois à l'exercice clos le 31 août 2020. Les données de l'exercice précédent (N-1) portées sur le *Compte de résultat par origine et destination* (CROD) et le *Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public* (CER) ont été retraitées (par rapport à celles mentionnées sur le CER de l'exercice clos le 31 août 2019) pour répondre aux prescriptions de ce nouveau règlement et ainsi assurer une homogénéité d'approche d'un exercice à l'autre.

A cette occasion, la répartition entre frais d'appel à la générosité du public et frais de fonctionnement a également été revue. En effet, jusqu'à présent, PSE n'intégrait pas de coûts salariaux aux frais d'appel à la générosité du public. Or après analyse des tâches incombant à chaque salarié, il est apparu qu'une part importante relevait de la collecte de fonds.

D'autre part, les ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice N-1 ont été recalculées en fonction de la définition qu'en donne le règlement ANC n° 2018-06 (art. 432-19). Compte tenu de la spécificité de la dépréciation de 80 % appliquée aux apports faits à PSE-C (en contre partie des investissements immobiliers qu'elle réalise), il a semblé nécessaire de l'intégrer aux amortissements des autres investissements dans la détermination de la valeur nette comptable des immobilisations à soustraire des ressources reportées liées à la générosité du public.

Enfin, l'association n'a, dans les faits, pas d'activité autre que celle générée par les ressources collectées auprès du public. Les Autres produits non liés à la générosité du public sont générés par l'activité des enfants dans le cadre de leur formation professionnelle, et celle de certains de leurs parents dans le cadre d'un parcours de formation à l'emploi (en vue de les faire accéder à un métier). Ces activités sont les compléments nécessaires à l'activité de l'association qui est de venir en aide aux enfants les plus démunis de Phnom-Penh, Sihanoukville et Siem Reap. Ces revenus accessoires ainsi générés sont très inférieurs à leurs coûts de réalisation si l'on tient compte notamment de l'encadrement professoral qu'ils nécessitent. C'est pourquoi l'essentiel de ces revenus a été porté en moins du coût des missions sociales (renvoi * sur le CROD et B. 1) b) ci-après).

A. METHODE D'ELABORATION DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

1) Définition des missions sociales de l'association

Pour un Sourire d'Enfant (PSE par la suite) a pour objet l'aide aux enfants en difficulté dans le monde et à leurs familles, par tous les moyens légaux (statuts, article 2).

Elle mène son action au Cambodge où elle recueille les enfants de tous âges, les plus déshérités, en vue de les soustraire à la misère, de leur donner une éducation et de les former ensuite à un métier leur permettant de vivre dignement.

Pour cela, elle a mis en place au fil des années les programmes suivants :

- **centre de rattrapage** : a pour objectif de donner aux enfants le niveau nécessaire pour accéder aux programmes de formation professionnelle ;
- **formation professionnelle** : comprend différents instituts formant les enfants aux métiers dont l'économie du Cambodge a besoin (tourisme, commerce, bâtiment, réparation véhicules…) ;
- **scolarité extérieure** : permet à des enfants de suivre leur scolarité dans les structures de l'éducation nationale cambodgienne mais à un rythme plus soutenu et en bénéficiant d'un encadrement personnalisé ;

- **hébergement** : certains enfants sont hébergés par PSE, soit qu'ils habitent loin de leur lieu d'étude, soit qu'un éloignement de leur famille a semblé plus propice à leur épanouissement ;
- **programmes spécialisés** : vont du soutien psychologique, à l'aide aux familles et comprennent notamment un programme destiné à prendre en charges des enfants présentant des déficiences particulières ;
- **centre de services communautaires** : regroupe les charges engagées pour faire fonctionner les services de proximité rendus par PSE aux familles (paillotes, soins de première urgence, garderie d'enfants, …).

2) Définition des ressources issues de la générosité publique

PSE sollicite la générosité publique de diverses manières. Tout d'abord, des manifestations publiques sont organisées pour présenter l'association, ses réalisations et ses projets. Ensuite, l'association envoie tous les trimestres des nouvelles sur l'activité au Cambodge aux parrains et ponctuellement des courriers aux autres donateurs. Enfin, il est possible de faire un don à PSE par l'intermédiaire de son site internet.

Le financement des **programmes** repose pour une grande part sur les parrainages, c'est-à-dire l'engagement pris par chaque donateur de verser régulièrement une somme destinée à couvrir les besoins de l'association pour venir en aide à un enfant (pris génériquement, le don n'ayant pas vocation à créer un lien direct entre le parrain et un enfant nommément désigné). Les parrainages sont des dons affectés.

Des dons ponctuels, affectés ou non, sont reçus sur internet et lors des manifestations.

Les **projets** sont financés par des dons que l'association a suscités via une démarche individuelle ou une manifestation publique. Il s'agit de dons affectés. S'ils sont insuffisants pour couvrir intégralement le coût d'un projet, des dons non affectés sont utilisés pour compléter les dons affectés.

En vue du financement des projets ou de programmes dont les parrainages ne permettent pas la couverture de l'intégralité des coûts, l'association sollicite des dons de la part d'associations, de fondations, d'entreprises, ou de particuliers, selon la démarche suivante : sur décision du conseil d'administration, un dossier est préparé, des contacts sont pris en vue de présenter la dépense à couvrir, puis des comptes rendus d'avancement du projet, de l'investissement ou du programme à financer sont régulièrement adressés aux donateurs.

Selon le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, la qualification de mécénat doit être donnée à ce type de ressources. Et d'après son article 432-2 de ce règlement, le mécénat relève des « produits liés à la générosité du public ».

3) Principe d'affectation des ressources aux différentes catégories d'emplois

Les ressources collectées auprès du public sont prioritairement utilisées pour la réalisation des missions sociales.

Les « autres produits » sont constitués par :
- La vente d'objets en France ou au Cambodge (boutique du centre de Phnom Penh) ;
- La vente des prestations de restauration, d'hôtellerie, de coiffure, de réparation mécanique, de couture réalisée au Cambodge par les élèves de l'Institut PSE ;
- La participation demandée aux familles qui ont réussi à surmonter les difficultés ayant conduit à ce que PSE prenne en charge tout ou partie des besoins éducatifs de leurs enfants (participation au riz, participation aux coûts de l'école) ;
- La participation demandée aux autres ONG qui confient l'éducation d'enfants à PSE ;
- La participation des familles aux coûts de santé pris en charge par PSE .
- Les autres produits (sans objet en 2019-2020) ;
- Les produits exceptionnels.

Les coûts des ventes et prestations de services étant compris parmi les coûts des missions sociales, le montant des ventes d'objets et de prestations est affecté aux « missions sociales ».

Les produits financiers sont compris dans les *Autres produits liés à la générosité du public* (revenus produits par les disponibilités ; écarts de change générés par les dollars envoyés au Cambodge), ainsi que la variation des en-cours de production (uniformes confectionnés par l'atelier de couture) et la renonciation des bénévoles au remboursement des frais de mission qu'ils ont supportés dans le cadre de leurs actions au service de l'association.

B. NOTES SUR LES DIFFERENTES RUBRIQUES

Les montants sont exprimés en milliers d'euros.

1) Emplois

a) Principes

Les **frais d'appel à la générosité du public** sont constitués par les frais engagés pour la réalisation des manifestations (en France et au Cambodge) et des tournées, les coûts d'impression et d'envoi du journal adressé aux parrains, les frais liés au site internet. Ils comprennent en outre la rémunération du personnel du siège correspondant à la fraction de son temps de travail qu'il consacre à la recherche des fonds issus de la générosité public.

Les **frais de fonctionnement** regroupent les coûts du siège de l'association à Versailles (rémunération du personnel pour la fraction de son temps de travail qu'il ne consacre pas à la recherche de fonds issus de la générosité du public, frais relatifs aux locaux), les dépenses de conseil, les frais bancaires, les frais de déplacement, les honoraires, les frais de télécommunication encourus en France.

Les autres charges supportées par l'association concourent directement à la réalisation des **missions sociales** qu'elle s'est assignées.

b) Missions sociales

		2019/2020		**2018/2019**
Formation Professionnelle	38,4%	2 256	38,4%	2 363
Education générale (*)	43,3%	2 539	46,8%	2 877
Programmes spécialisés	7,2%	423	8,8%	544
Total couts des programmes	88,9%	**5 218**	94,1%	**5 784**
Dotation aux amortissements	6,1%	357	3,8%	233
Dépenses sur les projets (fonds dédiés projets)	4,7%	275	1,9%	115
Autres	3,7%	218	3,3%	204
Missions sociales		**6 068**		**6 336**
Ventes de biens et prestations de service	-3,4%	-200	-3,0%	-187
Missions sociales (générosité du public)		**5 868**		**6 149**

(*) y compris les garderies / maternelles ; inclus également les programmes province.

Les coûts présentés pour chacune des trois catégories de programmes principaux d'éducation incluent leurs coûts directs ainsi que leur part de coûts partagés des services support à Phnom-Penh et des programmes communs (nourriture, soins, activités extrascolaires…).

La clé d'allocation de la part des coûts partagés des services support est le prorata du budget en valeur de chaque programme principal, rapporté au budget, en valeur, de l'ensemble de nos programmes principaux et communs.

La clé d'allocation de la part des coûts partagés des programmes communs est le prorata du nombre d'enfants dans le programme principal rapporté au nombre total d'enfants bénéficiaires de nos programmes.

En raison de la fermeture des écoles du 16 mars jusqu'à la fin de notre exercice 2019/20 (31 août), nos dépenses de missions sociales sont en baisse de 9,8% par rapport à l'année précédente.

Cette baisse concerne d'abord l'éducation générale (- 11,8%) et les programmes spécialisés (- 22%), plus que la formation professionnelle (- 4,5%).

Cela s'explique par le poids relatif de l'éducation générale (4 868 enfants) par rapport à la formation professionnelle (1 427 jeunes).

Les activités des programmes spécialisés qui comprennent notamment la section d'enseignement adapté pour les enfants porteurs de handicap et le programme de formation professionnelle courte et d'aide à l'insertion pour adultes et jeunes adultes, ont été durement touchées par les restrictions liées à la crise du Covid.

La ***Dotation aux amortissements*** de l'exercice n'est pas ventilée par programme. Les programmes de construction et de rénovation des bâtiments les dépenses affectées aux projets expliquent l'augmentation de la ligne dépenses sur les projets. Les coûts de fonctionnement de l'atelier de couture (nette de sa production interne), ainsi que les charges financières (comprenant les pertes de change) correspondent à la ligne *Autres*.

c) Frais de recherche de fonds

	2019/2020	**2018/2019**
Frais de tournée		5
Manifestations & déplacements	10	53
Journal PSE	74	51
Frais de site	17	9
Services bancaires et autres	36	36
Supports	24	3
Charges de personnel	249	227
	---	---
TOTAL	**410**	**384**

Les « Frais de tournée » et les frais de « manifestations & déplacements » ont diminué en raison des contraintes sanitaires.

Les « Frais de journal PSE » 2018/2019 correspondaient à l'envoi de 3 numéros (5 numéros en 2017/2018). Ils correspondent à l'envoi de 4 numéros en 2019/2020.

Les « Frais de site » sont relatifs à la maintenance informatique. Les « Services bancaires et autres » comprennent les coûts de collecte sur internet ainsi que les services facturés par la banque.

Les dépenses de « Supports » ont concouru à la réalisation d'émissions et de films.

L'équipe de Versailles s'était renforcée au niveau de la communication d'une personne au cours de l'exercice précédent. Son coût sur l'exercice 2019/2020 correspond à une année pleine.

2) Ressources

		2019/2020		2018/2019
Parrainages	61,12%	5 106	61,05%	5 112
Dons manuels financement des programmes	2,14%	179	3,37%	282
Dons manuels financement des projets	6,28%	525	5,00%	419
Mécénat financement des programmes	8,43%	704	9,63%	806
Mécénat financement des projets	9,31%	778	3,46%	290
Dons non affectés	11,83%	988	12,83%	1 074
Autres dons	0,12%	10	0,14%	12
Legs, donations et assurance vie	0,08%	7	0,00%	0
Autres recettes	0,28%	23	1,86%	156
Total dons legs et mécenat	**99,59%**	**8 320**	**97,34%**	**8 151**
En cours de production	-0,07%	-6	1,19%	100
Autres ressources	0,48%	40	1,47%	123
TOTAL		---------- **8 354**		---------- **8 374**

La mise en place du nouveau plan comptable pour les associations conduit à ce que les postes des produits d'exploitation ne sont pas comparables entre les deux exercices. Ceci explique la baisse de la ligne *Autres recettes* dont 134 K€ affectés en dons en 18-19 (participation des familles, participation d'autres ONG et vente de riz aux familles) sont affectés en chiffre d'affaires en 19-20 pour un montant de 84 K€.

Les principales évolutions sont les suivantes :

- Légère baisse du parrainage après réallocation de dons par carte bancaire au bon exercice.
- Baisse des dons affectés aux programmes (de 205 K€) largement compensée par une hausse importante des dons affectés aux projets (1 303 K€ en 19-20 / 709 K€ en 18-19 soit + 594 K€) tirés par l'importance des dons sur le projet des nouvelles classes du terrain sud.

La baisse de la ligne *Autres ressources* s'explique par d'une part, des gains de change de 47 K€ en 18-19 et 0 en 19-20 (pertes de change) et d'autre part, l'affectation de 15 K€ d'abandon de frais des bénévoles en 18-19 sur cette ligne et passés en dons pour un montant de 5 K€ (impact Covid) en 19-20.

3) Autres points

Variation des fonds dédiés cf. annexe au bilan et au compte de résultat note 41

Acquisitions d'immobilisations cf. annexe au bilan et au compte de résultat note 31

4) Valorisation du bénévolat

L'évaluation des contributions volontaires en nature est calculée de la façon suivante :

Pour les activités bénévoles :

Ainsi que le préconise la doctrine comptable, les temps passés par les membres élus du Conseil d'Administration et du Bureau sur les tâches directement liées à leur mandat (président, trésorier etc.), tant au niveau national que dans les antennes locales, sont exclus du calcul. En effet, bien que leur exercice ne soit pas rémunéré chez PSE, ces fonctions ne pourraient être confiées à du personnel salarié. Il y a lieu toutefois de noter qu'au cours de l'exercice 2019/2020 le conseil d'administration s'est réuni à 2 reprises pour une durée totale de 16 heures, les membres du CA ayant par ailleurs été conviés par la Présidente à une vision conférence au mois de mai pour les tenir informés de la situation liée à la pandémie, et le bureau à 7 reprises pour une durée totale de 45 heures. D'autre part, les membres du Conseil d'Administration ont passé au cours du même exercice près 5

semaines à Phnom Penh en mission sur le site de l'association. *;* un volume de missions réduit comparé à l'année précédente, étant données les restrictions sanitaires sur les déplacements internationaux à compter de mars 2020.

Ne sont donc valorisés que les temps passés par :

- Les bénévoles étant intervenus de manière régulière au siège de l'association ;
- Les experts et formateurs étant intervenu au Cambodge ;
- Les bénévoles des antennes françaises et à l'étranger mobilisés sur des évènements locaux de collecte de fonds ;
- Les animateurs et encadrants du programme « Camps d'été » au Cambodge.

L'approche adoptée est celle du calcul d'un « coût de remplacement », c'est-à-dire, ce qu'il aurait fallu payer pour obtenir le même service en faisant appel à un salarié ou un professionnel.

Type de bénévolat	**Prestation effectuée**	**Méthode de calcul de la valorisation**	**Montants estimés**	**Nature du coût remplacé**
Bénévoles au siège de l'association	8,5 journées / semaine	Pour le secrétariat : SMIC x coefficient x nb heures . Pour les autres spécialités, salaire moyen INSEE	37 K€	Frais de fonction-nement
Experts et formateurs au Cambodge	Assistance technique (suspendue à partir du 2ème trimestre 2020)	Pour chaque mission : SMIC x 2 x nb heures	28 K€	Missions sociales
Bénévoles des antennes françaises et étrangères et organisateurs de soirées de tournée	18 antennes en France et 8 à l'étranger disposant d'un « noyau dur » de 5 à 30 bénévoles et organisant 2 à 25 évènements dans l'année selon les antennes. Chaque bénévole participe en moyenne à la moitié des événements de l'antenne et y passe 1,5 jours. Auxquels s'ajoutent 5 équipes de 3 personnes en moyenne ayant organisé des soirées de tournée de la fondatrice, hors antennes.	Pour chaque antenne : SMIC x nb de bénévoles x nb heures par évènement x (Nb évènements /2)	161 K€	Frais de collecte
Bénévoles hors antennes	Actions autonomes, hors campagne Covid-19		3 K€	Frais de collecte
Campagne digitale	Covid-19		2 K€	Frais de collecte
Volontaires mission de solidarité 6 mois	24 volontaires européens indemnisés selon grille PSE	Nbre de bénévoles x 6 mois x indemnité mensuelle	58 K€	Missions sociales
Animateurs des camps d'été	Les camps d'été n'ont pu être organisés au cours de l'été 2020	SMIC mensuel Cambodge x nb d'animateurs		Missions sociales
TOTAL			**288 K€**	

Une journée = 7h
Le taux horaire retenu pour les calculs est le SMIC brut chargé.
Taux horaire SMIC brut : 10,03 € en 2019 et 10,15 € en 2020, soit une moyenne de 10,11 € du 1er septembre 2019 au 31 août 2020.
SMIC brut x 1,0 charges de 14%
SMIC brut x 1,5 : charges de 38%
SMIC brut x 2 : charges de 42%
SMIC brut au Cambodge : xxx $ (source Ministère du Travail du Cambodge).

Pour les prestations en nature :

Géomètre expert : mission sur terrains au Cambodge	20 200 €
Place to Learn : coaching en management de l'équipe de direction Cambodge	1 500 €